

■ **PartyLite SA**, à Granges-Paccot, commercialisation, achat, vente et distribution de bougies, etc. (FOSC du 28.12.2000, p. 8880). La société est dissoute au sens des art. 738 et 824 ss CO, par suite de sa transformation, sans liquidation, en une société à responsabilité limitée constituée sous la raison sociale 'PartyLite Sàrl', à Granges-Paccot. Décision de l'assemblée générale du 02.12.2003.

Journal no 4814 du 11.12.2003  
(02032402 / CH-217.0.138.462-5)